

## PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA

donnant suite aux recommandations du rapport sur la surveillance de la publicité du gouvernement du Canada dans les rapports du printemps 2019 du vérificateur général du Canada

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
4.32	Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait envisager une approche fondée sur les risques pour déterminer les campagnes publicitaires qui posent un risque plus élevé d'être partisans et devraient être soumises à un examen externe. Cette approche devrait tenir compte de facteurs comme le moment de diffusion, l'auditoire potentiel, le sujet de la publicité et le coût.	Recommandation acceptée. Dans le cadre de l'examen du seuil déjà en cours en réponse au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada effectuera une analyse d'autres facteurs d'ici mai 2019 et modifiera les exigences relatives aux examens externes obligatoires d'ici septembre 2019.	Analyse d'autres facteurs.  Modification des exigences relatives aux examens de la publicité externes obligatoires.	Février à mars 2020 (complété)	<p>Pour appuyer l'examen du seuil actuel donnant lieu à un examen obligatoire du matériel créatif publicitaire, le SCT :</p> <p>(mai 2019)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- a examiné les récents rapports annuels sur la publicité du GC afin de déterminer le seuil exprimé en dollars requis pour atteindre divers pourcentages du budget publicitaire annuel du GC</li> <li>- a évalué d'autres facteurs de risque et des approches similaires de surveillance dans d'autres administrations (p. ex., l'Australie, l'Ontario, etc.) pour déterminer les approches de surveillance</li> </ul> <p>(juin à décembre 2019)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- a élaboré des options pour un nouveau seuil</li> <li>- a consulté des intervenants internes et externes au sujet du seuil proposé</li> </ul> <p>(février à mars 2020)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- a informé les ministères que le seuil donnant lieu aux examens externes obligatoires avait été baissé de 500 000\$ à 250 000\$ (et ce, dès le 1<sup>er</sup> avril, 2020)</li> <li>- a affiché les informations sur Canada.ca</li> </ul>	<p>Kelly Acton Secrétaire adjointe</p> <p>Communications stratégiques et affaires ministérielles (CSAM)</p> <p>613-850-3099</p>	
4.43	Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait veiller à ce que Normes de la publicité consigne en dossier les raisons sous-tendant ses évaluations des campagnes de publicité du gouvernement au regard de tous les critères relatifs à l'impartialité politique.	Recommandation acceptée. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a déjà entamé la mise sur pied d'un processus à l'intention de Normes de la publicité afin de mieux documenter la justification fournie au moment de déterminer si la publicité répond aux critères d'examen ou non. Le processus sera en place d'ici juin 2019.	Processus révisé pour les Normes de la publicité afin de mieux documenter la justification des décisions découlant des	Juin 2019 (complété)	<p>Afin de s'assurer que les Normes de la publicité documentent mieux leur justification pour déterminer si le matériel créatif publicitaire est conforme aux critères établis, le SCT :</p> <p>(mai à juin 2019)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- a publié un nouveau formulaire d'évaluation que les Normes de la publicité utilisent pour</li> </ul>	<p>Kelly Acton Secrétaire adjointe</p> <p>Communications stratégiques et affaires</p>	

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
			examens de la publicité.		<p>évaluer les créations publicitaires et justifier leurs décisions. Le formulaire comprend des critères plus détaillés pour chacun des éléments décrits dans la définition des communications non partisans ainsi que de nouvelles exigences d'attestation pour les chefs des communications</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- a consulté les SPAC et les Normes de la publicité pour élaborer le formulaire</li> <li>- a rencontré les Normes de la publicité pour énoncer les attentes relatives à la documentation de leurs constatations</li> <li>- a informé les chefs des communications et la communauté de publicité des changements</li> </ul>	ministérielles (CSAM)  613-850-3099	
4.46	Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait évaluer le caractère approprié du processus en deux étapes et son application afin de s'assurer qu'il est efficace et qu'il permet d'atteindre l'objectif recherché.	Recommandation acceptée. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada procédera à une analyse du processus actuel en deux étapes afin de s'assurer qu'il atteint les résultats escomptés. Des modifications seront apportées au besoin d'ici septembre 2019.	Analyse du processus actuel d'examen en deux étapes auquel des modifications seront apportées, au besoin.	Septembre 2019 (complété)	<p>Pour déterminer si le processus actuel d'examen en deux étapes atteint l'objectif visé, le SCT :</p> <p>(mai à août 2019)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- a analysé un échantillon d'examens (médias numériques et traditionnels) pour déterminer le temps écoulé entre l'examen initial et l'examen final</li> <li>- a communiqué avec les ministères pour savoir à quel étape du processus de production le matériel créatif a été soumis aux Normes de la publicité</li> </ul> <p>(septembre 2019)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- a terminé l'analyse et a déterminé qu'il n'est pas nécessaire de modifier le processus en deux étapes</li> <li>- a ajouté des directives supplémentaires sur Canada.ca pour aider les ministères à mieux planifier leur participation au processus d'examen</li> </ul>	Kelly Acton Secrétaire adjointe  Communications stratégiques et affaires ministérielles (CSAM)  613-850-3099	
4.59	Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait améliorer sa surveillance des examens des	Recommandation acceptée. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada améliorera son processus de surveillance interne en établissant une	Processus de surveillance interne amélioré.	Septembre 2019 (complété)	Pour améliorer son processus de surveillance interne, le SCT :	Kelly Acton Secrétaire adjointe	

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
	campagnes publicitaires du gouvernement. Il devrait vérifier que Normes de la publicité applique de façon uniforme et exhaustive tous les critères d'examen du caractère non partisan des publicités lors de ses examens. À la lumière des constatations découlant de ses activités de surveillance, le Secrétariat devrait fournir des directives sur l'interprétation et l'application des critères.	méthodologie qui évaluera l'application des critères d'examen par les Normes de la publicité. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada élaborera les directives nécessaires pour s'assurer que Normes de la publicité applique de façon uniforme tous les critères. Cette tâche sera terminée d'ici septembre 2019.	Élaboration de directives pour améliorer la façon dont les Normes de la publicité appliquent les critères d'examen lors de ses examens, si nécessaire.		(mai à août 2019) <ul style="list-style-type: none"> <li>– a établi une méthodologie qui évaluera l'application des critères d'examen par les Normes de la publicité</li> <li>– a examiné un échantillon d'examens réalisés par les Normes de la publicité pour évaluer comment l'organisme applique les critères d'examen</li> <li>– a déterminé qu'il n'est pas nécessaire d'élaborer des directives supplémentaires pour les Normes de la publicité</li> </ul>	Communications stratégiques et affaires ministérielles (CSAM)  613-850-3099	
4.62	Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait veiller à mettre en place un processus indépendant et objectif pour recevoir et examiner les plaintes du public concernant le caractère partisan des publicités du gouvernement, et y répondre.	Recommandation acceptée. Bien que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada n'ait reçu aucune plainte du public au cours de la période d'audit, il examinera les options, y compris la faisabilité d'établir un processus d'examen indépendant pour régler toute plainte future en ce qui concerne la partisanerie dans la publicité gouvernementale. Une évaluation des options sera effectuée d'ici décembre 2019.	Analyse des options pour recevoir et examiner les plaintes du public, y répondre et en assurer le suivi.	Décembre 2019 (complété)	Pour évaluer la faisabilité d'établir un processus d'examen indépendant de toute plainte future du public, le SCT :  (juillet à décembre 2019) <ul style="list-style-type: none"> <li>– a entrepris des recherches et une analyse des mécanismes de traitement des plaintes publiques dans les ministères fédéraux et dans d'autres administrations au Canada et à l'étranger (p. ex., le Royaume-Uni, l'Australie, l'Ontario, etc.)</li> <li>– les pistes actuelles pour la publicité dirigée par le gouvernement sont les Normes de la publicité ou le SPAC mais ne sont pas spécifiques aux plaintes liées au caractère partisan/non-partisan d'une publicité</li> <li>– le SCT n'est pas impliqué dans les décisions liées à la planification ou à la production de la publicité</li> <li>– de plus, le SCT a mis en place un projet pilote pour recevoir, examiner et rendre un rapport sur les plaintes du public au sujet du caractère partisan des publicités du gouvernement du Canada</li> <li>– le SCT rend cette information disponible sur Canada.ca</li> <li>– à date, aucune plainte n'a été déposée</li> </ul>	Kelly Acton Secrétaire adjointe  Communications stratégiques et affaires ministérielles (CSAM)  613-850-3099	